

Classe équitation

Dossier de candidature Année scolaire 2024-2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Demande d'entrée en classe de :

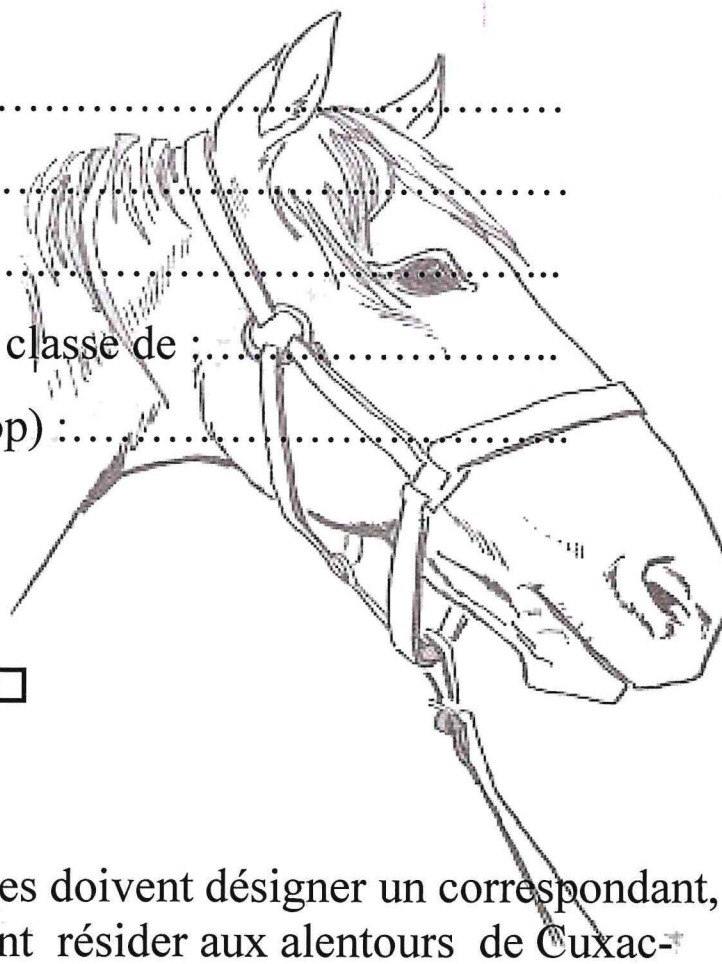
Niveau équestre (galop) :

Régime:

- Externe ☐
- 1/2 pensionnaire ☐
- Interne ☐

NB: Les élèves internes doivent désigner un correspondant, qui doit nécessairement résider aux alentours de Cuxac-Cabardès.

Les demandes pour l'internat auront lieu le **mercredi 13 mars 2024**. Un entretien aura lieu avec les CPE.



Conditions générales d'admission :

L'admission en classe EQUITATION est prononcée par un groupe de pilotage composé du chef d'établissement, du coordonnateur, des moniteurs du centre équestre et du président du club. En raison du nombre limité des places offertes, la procédure de recrutement est très sélective :

Un test aura lieu **mercredi 3 avril 2024 de 9h à 12h** au centre équestre.

- Examen du dossier scolaire de l'élève (résultats, comportement et motivation).

ELEVE

NOM :Prénom :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :Ville :

PARENTS/ RESPONSABLES

Père/Tuteur :

Profession :

Tel fixe : Portable :

Adresse :

mail obligatoire:

Mère/Tutrice :

Profession :

Tel fixe : Portable :

Adresse :

mail obligatoire:

En cas de séparation, veuillez indiquer le responsable légal :

SCOLARITE ACTUELLE (2023-2024)

Classe :Établissement fréquenté :

Commune :

PRATIQUE EQUESTRE : (galop 2 minimum pour une entrée en 6ème , galop 3 en 5ème, galop 4 en 4ème et 3ème)

Club fréquenté :

Licence du cavalier, numéro :

Galops obtenus et dates :

Si des stages ont été effectués :

Compétitions officielles : oui ☐ non ☐ si oui, discipline:

L'inscription à la classe équitation implique un engagement de l'élève :

1. Investissement dans l'activité (assiduité, sérieux, attitude)
2. Investissement dans la durée. Le projet est prévu sur le cursus collège, même si l'inscription minimum est sur une année.
3. L'activité est obligatoire avec des règles de fonctionnement spécifiques :
 - 1 certificat médical de non contre indication à la pratique de l'équitation
 - Matériel et tenue obligatoires (1 gros sac contenant bottes, pantalon d'équitation, casque,)
 - Tenue conseillée : protège dos
 - Toute absence ou dispense doit être justifiée (certificat médical)
 - 1 CSO d'entraînement obligatoire et 1 championnat départemental UNSS
 - Aucun remboursement en cas d'arrêt définitif de la classe en cours d'année, (sauf sur avis médical t ou pour départ du collège).
4. En cas de dysfonctionnement grave ou répété, l'élève pourra être temporairement ou définitivement exclu de la section.

Signature :du responsable légal:

signature de l'élève :

**Dossier de candidature à retourner à
M. DEREGNAUCOURT, professeur d'EPS**

au collège

Avant le mercredi 13 mars 2024

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Pièces à joindre obligatoirement

- ▶ Bulletins trimestriels de l'année en cours **ET** de l'année précédente.
- ▶ Copie des derniers diplômes d'équitation obtenus
- ▶ Certificat d'Aptitude à la pratique équestre:
- ▶ **1050 euros** en un ou plusieurs chèques à l'ordre de **La Goutarende** (rendu(s) en cas de refus du dossier par la commission).
- ▶ 90 euros d'adhésion au club (chèque à l'ordre de la Goutarende).
- ▶ 25 euros pour la licence FFE (chèque à l'ordre de la Goutarende)
- ▶ chèque de **25 euros** à l'ordre de **l'association sportive du collège** (rendu en cas de refus du dossier) pour l'inscription à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) donnant accès à toutes les activités péri-scolaires sportives organisées dans le collège et aux compétitions UNSS.

La commission d'admission se réunira courant avril 2024

Un courrier d'acceptation ou de refus sera envoyé aux familles par mail

DECISION (partie réservée au collège)

Après les tests d'équitation ☐ admis ☐ refusé
Si refus, motif:.....
Après les entretiens ☐ admis ☐ refusé
Si refus, motif:.....

Après la commission d'admission ☐ admis ☐ refusé
Motif du refus:.....

TARIFS :

Des paiements fractionnés sont possibles. Le centre équestre de la Goutarende vous fournira les informations nécessaires si vous le souhaitez.

Obligatoire :

- Un seul forfait : **1050€ / an** : 2 séances de 2 heures les lundis et jeudis après-midi, inclus : 1 CSO interne, et CSO UNSS départemental.
 - Licence UNSS obligatoire : **25 euros** (à l'ordre de **l'association sportive du collège**)
 - Non inclus : licence fédérale (25 euros), adhésion au club (90 euros)
- Possibilité d'une séance supplémentaire le mercredi après-midi proposée par le centre équestre. Voir directement avec eux pour les modalités et inscriptions. Les adolescents y participant ne seront pas sous la responsabilité du collège.

Veuillez cocher cette case si vous souhaitez que votre enfant en bénéficie : ☐

HEBERGEMENT

Tarifs Rentrée 2024 (à titre indicatif) :

Internat : environ **1300 € / an**
Demi Pension : environ **500 € / an**

INTERNAT DU COLLEGE : Ouvert du lundi 8 h 30 au vendredi 17 h (sauf vacances scolaires)
Les élèves admis en classe Equitation sont prioritaires pour une entrée à l'inter-
nat (sous réserve de dérogation acceptée)

TRANSPORT

Navette Carcassonne/Collège pour les internes :

- Départ Lundi 8h20 devant la Sernam à côté de la gare
- Retour Vendredi 17h40 au même endroit

Ramassages Scolaires: renseignements auprès du Conseil Départemental de l'Aude